
PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ou son représentant.
2. Élection et allocution d'ouverture du Président.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
5. Élection des membres du Bureau, autres que le Président.
6. Pouvoirs des représentants à la Conférence:
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Confirmation du Secrétaire de la Conférence.
8. Allocution de bienvenue au nom du pays hôte.
9. Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
10. Présentation d'un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité.
11. Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires¹.
12. Examen du projet de déclaration finale et de mesures visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
13. Déclarations des États non signataires¹.
14. Déclaration au nom des organisations non gouvernementales².
15. Adoption d'un document final.
16. Questions diverses découlant du paragraphe 3 de l'article XIV du Traité.
17. Adoption du rapport de la Conférence.
18. Clôture de la Conférence.

¹ titre indicatif et selon l'appréciation du Président, l'intervention de chaque orateur ne devrait pas dépasser cinq minutes.

² Temps de parole limité à cinq minutes environ, laissé à l'appréciation du Président.



ANNEXE I

PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Lundi 17 septembre 2007

15 heures-18 heures

- Point 1 Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ou son représentant
- Point 2 Élection et allocution d'ouverture du Président
- Point 3 Adoption du règlement intérieur
- Point 4 Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
- Point 5 Élection des membres du Bureau, autres que le Président
- Point 6 a) Pouvoirs des représentants à la Conférence: nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
- Point 7 Confirmation du Secrétaire de la Conférence
- Point 8 Allocution de bienvenue au nom du pays hôte
- Point 9 Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
- Point 10 Présentation d'un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité
- Point 11 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Mardi 18 septembre 2007

10 heures-13 heures

- Point 11 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
(*suite*)

15 heures-18 heures

- Point 11 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
(*suite*)

Point 12 Examen du projet de déclaration finale et de mesures visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Si nécessaire, ce point peut être examiné lors d'une séance parallèle du Comité plénier à quelque moment que ce soit durant la Conférence

Point 13 Déclarations des États non signataires

Point 14 Déclaration au nom des organisations non gouvernementales

Point 6 b) Pouvoirs des représentants à la Conférence: rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Point 15 Adoption d'un document final

Point 16 Questions diverses découlant du paragraphe 3 de l'article XIV du Traité

Point 17 Adoption du rapport de la Conférence

Point 18 Clôture de la Conférence.